



Programme d'EMC des cycles 2, 3 et 4, rentrée 2018

publié le 24/06/2018 - mis à jour le 19/09/2018

Descriptif :

Modification du programme d'EMC à l'école élémentaire et au collège, pour la rentrée de septembre 2018.

Sommaire :

- Les finalités de l'enseignement moral et civique
 - Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique
 - Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4
 - Programme d'EMC : modification
-

Le Conseil Supérieur des Programmes a voté le 24 mai 2018 le projet de clarification et d'ajustement des programmes d'enseignement moral et civique pour la scolarité obligatoire des cycles 2, 3 et 4.

● Les finalités de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

○ 1) Respecter autrui

L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.

Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

○ 2) Acquérir et partager les valeurs de la République

Le code de l'éducation affirme « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».

Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont **la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité**. S'en déduisent **la solidarité, l'égalité** entre les hommes et les femmes, ainsi que **le refus de toutes les formes de discriminations**. L'EMC porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

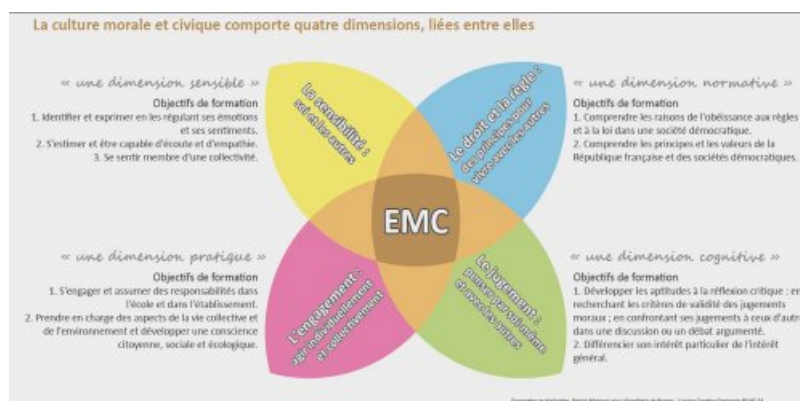
○ 3) Construire une culture civique

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur **l'autonomie du citoyen** et sur **son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République**. Elle signale l'importance de la loi et

du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique.

Elle trouve son expression dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ».

La culture civique portée par l'EMC articule **quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement**.



Conception et réalisation, Patrick Marques, Ac. Rennes

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. Elle structure l'ensemble du parcours citoyen de l'élève.

● Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

- ▶ L'EMC articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.
- ▶ L'EMC s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.
- ▶ L'EMC se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.
L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves.
- ▶ L'EMC dispose règlementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

● Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

[Projet d'ajustement et de clarification du programme d'EMC des cycles 2, 3 et 4](#) (PDF de

1.1 Mo)

Voté par le CPS le 24 mai 2018

[Projet d'ajustement et de clarification du programme d'EMC des cycles 2, 3 et 4](#)

● Programme d'EMC : modification

 [Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège \(cycles 2, 3 et 4\)](#) (PDF de 171 ko)

Bulletin officiel n° 30 du 26 -7-2018

Annexe - Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4)

[Programme d'enseignement moral et civique. École élémentaire et collège : modification. BOEN n°30 du 26 juillet 2018](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.